# LA COMMUNAUTÉ DES RELIEURS ET DOREURS PARISIENS A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME (1776-1795)

PAR

# SABRINA LE BRIS-CASTANDET

diplômée d'études approfondies

#### INTRODUCTION

L'étude des plus grands relieurs et doreurs du XVIII' siècle et de leurs plus belles productions a fait l'objet de nombreux travaux. En revanche, on ne s'est encore que très peu intéressé aux reliures courantes de cette époque et aux relieurs et doreurs anonymes – les plus nombreux – qui les produisaient. La présente recherche a pour objet de définir la place et le statut réels des relieurs, à la veille de la Révolution, dans un monde de l'édition en pleine mutation. Les relations entretenues par eux avec les autres professionnels du livre, l'examen détaillé de leur outillage et de leurs techniques, et enfin l'adaptation de la production à la clientèle, considérée au travers de l'exemple de Pierre Vente, relieur des Menus Plaisirs, constituent les trois axes principaux de cette étude.

# SOURCES

Ce sont les documents du Minutier central des notaires de Paris, aux Archives nationales, et en particulier les inventaires après décès renfermant des listes d'outils, qui constituent la matière principale de cette étude et en gouvernent les orientations. Une part importante des actes recueillis l'ont été dans l'étude XLIX, entièrement dépouillée pour la période concernée. Onze autres études ont été traitées par l'intermédiaire des répertoires dressés par les notaires ainsi que des fichiers manuels du Minutier central. Il s'agit des études XI, XII, XVII, XVIII, XXIII, XLIII, XLVII, LXIV, LXXVII, LXXVI, C, toutes situées dans le quartier de l'Université. Des compléments intéressants ont été recueillis dans les séries et sous-séries P (Chambre des comptes), Y (Châtelet de Paris), Z<sup>11</sup> (Chambre et greffiers des bâtiments), et surtout O<sup>1</sup> (Maison du roi), qui renferme les comptes des Menus Plaisirs et par

conséquent des reliures effectuées par Pierre Vente pour la cour. Aux Archives de Paris, l'examen de dossiers de faillite concernant des relieurs et libraires, présents dans les sous-séries D<sup>+</sup> B<sup>0</sup> et D<sup>5</sup> B<sup>0</sup>, a été fructueux. Enfin, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, le manuscrit français 22118, de la collection Anisson-Duperron, entièrement consacré aux relieurs, a été consulté avec grand profit.

L'étude de la production de Pierre Vente a été conduite principalement à la Bibliothèque nationale de France (réserve des livres rares). Le département de la musique ainsi que la Bibliothèque municipale de Versailles conservent quelques-unes des reliures de partitions exécutées par ce relieur. La bibliothèque Mazarine, la bibliothèque de l'Arsenal, la bibliothèque de la Sorbonne et la bibliothèque Sainte-Geneviève possèdent également de ses reliures.

# PREMIÈRE PARTIE LA COMMUNAUTÉ DES RELIEURS ET DOREURS DE LIVRES

#### CHAPITRE PREMIER

# HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DES RELIEURS ET DOREURS

A l'origine, le métier de relieur était annexé à celui de libraire. Puis ce fut le cadre corporatif qui rassembla les deux métiers, devenus distincts, jusqu'à ce que la concurrence causât des tensions suffisantes pour provoquer, en 1686, la séparation en deux communautés. A partir de là, les relieurs et doreurs de livres tentèrent d'affirmer, de procès en procès, leurs monopoles et leur indépendance vis-à-vis des papetiers, des libraires et des doreurs sur cuir.

Après la suppression par Turgot, en février 1776, des communautés de métier, l'édit du mois d'août suivant les rétablit, mais en réunissant les relieurs et doreurs aux papetiers-colleurs et en permettant le cumul de deux professions. Désormais, les relieurs et doreurs purent exercer non seulement la papeterie, mais aussi, de nouveau. la librairie. Toutefois, ces métiers restèrent relativement distincts.

#### CHAPITRE II

# LA COMMUNAUTÉ DES RELIEURS ET DOREURS DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Les procès intentés par l'ensemble de la communauté mettent en lumière, aussi bien que sa difficulté à s'affirmer face aux libraires, la solidarité communautaire qui règne en son sein et qui repose sur des liens à la fois professionnels et personnels, voire, très souvent, familiaux. Les fils non encore établis travaillent chez leurs parents, qui parfois leur cèdent leurs outils ou payent leur maîtrise au moment de leur mariage. Les alliances matrimoniales au sein de la communauté, favorisées par la proximité géographique et les textes réglementaires, sont l'un des

ciments de cette solidarité. Un cas d'association entre père et fils a même été relevé, puis entre beau-père et gendre.

Cette solidarité n'empêche pas les conflits de perdurer, non seulement entre maîtres et compagnons, au sujet des salaires notamment, mais aussi entre les maîtres, révélant ainsi des divergences profondes de situations professionnelles et sociales, entre les ateliers familiaux et ceux qui emploient plusieurs ouvriers.

# CHAPITRE III

#### LE STATUT SOCIAL DU RELIEUR

La dispense d'apprentissage pour les fils de maître a rendu la maîtrise quasi héréditaire, d'autant plus que des dispositions ont visé, en 1702, 1741 et 1750, à interdire la formation d'apprentis pendant plusieurs années. Les relieurs ont alors formé des alloués qui ne pourraient pas, eux, parvenir à la maîtrise et augmenter ainsi la concurrence, déjà sévère.

Après cinq ans, en théorie, le nouveau compagnon peut enfin être vraiment rémunéré, mais en aucun cas travailler à son compte. Si les règlements de 1750 l'obligent à être compagnon trois ans durant, beaucoup ne pourront de toute manière jamais accéder à la maîtrise, dont les droits sont de plus en plus élevés, avant d'être réduits à 200 livres par l'édit de 1776. Après cette date, ce sont les difficultés économiques qui rendent difficile l'établissement des compagnons, quand les fils et gendres de maîtres, eux, recueillent naturellement la clientèle de leurs parents ou beaux-parents.

On n'accède à la maîtrise qu'à l'âge de vingt ans, mais à sa première réquisition lorsqu'on est fils de maître. Le maître est chef de l'atelier et responsable de ce qui s'y relie devant les gardes de sa communauté, qui le visitent quatre fois par an. Il peut former un seul apprenti à la fois, mais aussi engager des ouvriers si le volume de sa production le nécessite. Il emploie parfois l'un de ses confrères dans l'impossibilité de s'établir. En 1776, l'existence de 179 maîtres et 58 veuves en activité est attestée. Pour 1785, les documents établissent avec certitude l'activité de 136 maîtres au moins. Ce chiffre est réduit au tiers pour l'année 1793, toujours en fonction des actes notariés, beaucoup moins nombreux pour cette période.

La condition sociale et matérielle des maîtres les éloigne du statut des libraires, avec lesquels ils n'ont guère que des rapports professionnels. Plus du tiers d'entre eux se marient avec moins de 1 000 livres d'apport dotal, et possèdent à leur mort moins de 1 000 livres de biens mobiliers, dont une part importante constituée par leurs outils. Les fortunes très confortables, comme celle de Pierre Vente, ne sont qu'une exception. En revanche, beaucoup de maîtres semblent posséder une maîtrise plus ou moins assurée de l'écriture. Le quart de ceux qui nous sont connus par les actes notariés disposent d'une petite bibliothèque personnelle, atteignant dans un cas 1 200 volumes.

La diversification des activités apparaît à certains comme un moyen d'augmenter de faibles revenus. Elle se fait, semble-t-il, plus souvent en direction de la librairie que de la papeterie, même si de plus en plus de maîtres sont qualifiés, après 1776, de « marchands papetiers-relieurs ». La présence de nombreux périodiques dans des fonds de livres appartenant à des relieurs, ainsi que de dettes actives « pour lecture », atteste, dans quelques cas, une activité de cabinet de

lecture ou de location d'ouvrages. Mais le commerce le plus lucratif reste celui de la couverture d'almanachs, en carton comme en maroquin, dont certains, tel P.-J.-B. Boulanger, se font une véritable spécialité.

# DEUXIÈME PARTIE LE MÉTIER

#### CHAPITRE PREMIER

L'ESPACE DU TRAVAIL

La plupart des maîtres, même après 1776, quand cela n'est plus exigé d'eux, résident dans le quartier de l'Université, dans une dizaine de rues principalement, groupées autour de l'église Saint-Hilaire. Tous ne disposent pas d'une boutique au rez-de-chaussée, et beaucoup n'ont même pas de pièce réservée au travail. Celui-ci s'effectue alors dans la cuisine, notamment dans les logements, nombreux, ne comportant que deux ou trois pièces. On cherche alors à gagner de la place en démontant les presses qui peuvent l'être, et en se servant du porte-presse comme pied de table. Les petits outils sont souvent suspendus au mur ou posés sur des tablettes qui contiennent aussi les ouvrages en cours.

# CHAPITRE II

#### LE TRAVAIL

Le personnel. – Suivant l'importance de l'atelier, le personnel se compose essentiellement des familiers – le maître, son épouse et ses enfants, avec parfois un apprenti logeant sous le même toit – ou comprend au contraire plusieurs ouvriers dont certains, comme les batteurs de livres, sont spécialisés et peut-être itinérants entre plusieurs ateliers. Le rôle des femmes est important; elles peuvent même, après 1776, accéder à la maîtrise.

L'organisation du temps. – Les différentes opérations de la reliure font l'objet de traitements séparés par grandes séries, certains ateliers étant capables de fournir plusieurs centaines de volumes par mois.

Spécialités et polyvalence. – D'après l'étude des outils présents dans les inventaires, plus de 40 % des maîtres sont spécialisés en reliure, autant sont polyvalents, et seulement 10 % ne pratiquent que la dorure, dont certains se sont spécialisés dans la dorure sur tranche.

#### CHAPITRE III

# LES PHASES DU TRAVAIL : LES OUTILS ET LEUR USAGE

Le pliage des feuilles, à l'aide d'un plioir de bois on d'ivoire, et la couture des cahiers sont des opérations réservées aux femmes. Auparavant, le battage des cahiers pliés, à l'aide d'un marteau sur une pierre, est une tâche pénible et bruyante, parfois reléguée dans un appentis de la cour. La couture à la grecque, dans laquelle les nerfs disparaissent dans des incisions du dos, se généralise du fait de sa rapidité d'exécution, bien qu'elle soit théoriquement réservée aux petits formats: ceux-ci représentent d'ailleurs l'essentiel de la production de reliures courantes. Malgré l'existence du cousoir portatif, c'est le cousoir monté sur une table qui est majoritairement répandu.

Le carton employé pour réaliser les plats n'est pas décrit par les inventaires, mais prisé au poids. Dans certains ateliers, les plats sont découpés et battus par avance en grand nombre, à un format donné, pour gagner du temps.

La presse à endosser, dans laquelle on peut placer jusqu'à dix volumes à la fois, serrés chacun entre deux ais de bois destinés à faire ressortir le dos en arrondi, s'emploie, comme la presse à rogner, posée sur un coffre appelé porte-presse. Lors du rognage, celui-ci recueille les chutes de papier, ensuite revendues à des cartonniers pour la fabrication du carton.

Une fois les tranches rognées, on leur applique, le cas échéant, un ornement. Les maîtres relieurs pratiquent eux-mêmes la jaspure, au pinceau de chiendent, et la « couleur rouge ». En revanche, si cela s'impose, on envoie le livre chez un marbreur, le même que celui qui fabrique le papier marbré, ou chez un doreur sur tranche, qui est un relieur spécialisé.

Au retour du livre, on pose la tranchefile et on procède à la couvrure de basane, de veau, beaucoup plus rarement de maroquin. La plupart des ateliers étudiés n'ont pas de réserves de peaux dans leurs fonds. Ces matières premières, dont seuls les plus aisés peuvent conserver des stocks importants, coûtent très cher aux relieurs. Le découpage de la peau se fait donc suivant un schéma précis visant à limiter les chutes, qui seront employées aux pièces de titre, ou revendues pour la fabrication de la colle forte.

Le temps du séchage du livre se nomme le fouettage, car lorsqu'il concerne les livres à nerfs, on en profite pour les marquer plus nettement par des cordes à fouet enserrant chaque nerf de part et d'autre. Chaque volume immobilise donc deux ais et une ou deux cordes durant tout le temps du séchage, ce qui explique le grand nombre d'ais présents dans les inventaires, permettant de fouetter jusqu'à cent ou cent cinquante volumes à la fois. Les peaux les plus abîmées sont marbrées au « noir ».

La dorure s'effectue soit dans le même atelier, soit dans un atelier spécialisé, en sous-traitance. Beaucoup d'ateliers que l'on peut considérer comme polyvalents ne pratiquent, en fait de dorure, qu'un décor très limité, voire inexistant lorsque l'on se contente de pousser le titre au dos du livre. Des fers appelés « bandes », comportant des titres usuels entiers, sont parfois employés. Le décor le plus courant se limite à un filet encadrant les plats, à un fleuron en forme de bouquet dans les entre-nerfs du dos et, parfois, à des armoiries. Les fers à dorer sont malheureusement très mal décrits dans les inventaires, le plus souvent en fonction de leur destination sur le livre : bordures, coins, fers à dos. On trouve aussi des points et étoiles, des bouquets, et des « plein-or » destinés à imprimer sur le cuir, d'un seul coup de presse, un décor complexe. Les petits fers à composer des dentelles sont en revanche beaucoup plus rares et destinés aux ateliers produisant des reliures de luxe. Le dessin des dentelles est, semble-t-il, déterminé à l'avance et les fers nécessaires pour l'exécuter sont rangés ensemble.

# TROISIÈME PARTIE LE COMMERCE

# CHAPITRE PREMIER

#### LES FOURNISSEURS

Assez peu de relieurs possèdent et utilisent du papier marbré ou doré. L'approvisionnement en peaux pose, quant à lui, de nombreux problèmes aux relieurs modestes. Le maroquin ne se trouve que chez une minorité de maîtres, qui l'emploient soit pour la reliure à décor et aux armes, destinée aux amateurs, soit aux couvertures d'almanachs prisées par la clientèle aisée. Les grandes institutions, comme la Bibliothèque du roi, font venir leur maroquin de Tunis et du Maroc, où il est beaucoup moins cher que celui du Levant. On en produit également à Marseille. Certains relieurs emploient, d'autre part, des peaux de mouton colorées et imitant le maroquin, dites « peaux maroquinées ».

Les peaux de veau, qui font l'objet d'un lotissement en commun entre les membres de la communauté, sont fabriquées dans le Perche, principalement à Verneuil. Leur lotissement fait l'objet de querelles incessantes au sein de la communauté. Leur prix ne cesse d'augmenter durant tout le XVIII siècle, passant de 15 livres la douzaine dans la première moitié du siècle à 40, voire 45 livres à la veille de la Révolution. Beaucoup de relieurs ne peuvent plus en employer et les remplacent progressivement par la basane, ainsi qu'en témoignent les inventaires. D'ailleurs, les libraires perdent de l'argent sur les reliures de veau, que les relieurs ne trouvent pourtant pas assez bien rémunérées.

En 1756, le prix de revient d'une reliure en veau de format in-douze est estimé à 7 sols, et le prix de vente de ce volume aux libraires par les relieurs se situe aux alentours de 10 sols. La façon est par conséquent mal rémunérée, et les relieurs cherchent par tous les moyens à diminuer les coûts. Ceux-ci sont encore plus importants lorsque l'atelier emploie beaucoup d'ouvriers ou fait appel à la sous-traitance, ce qui semble une pratique courante et non pas nécessairement réservée aux ouvrages de dorure.

#### CHAPITRE II

# LA CLIENTÈLE ET LA PRODUCTION

Les libraires constituent l'essentiel de la clientèle de beaucoup de relieurs. Le livre s'achète en effet de plus en plus fréquemment tout relié. Dans un tiers des cas recensés, la reliure de librairie forme même l'unique débouché connu du relieur; même dans les ateliers produisant des reliures d'amateur sur commande, la clientèle des libraires est souvent appréciée comme un débouché important, même si la valeur ajoutée est très faible sur ces travaux.

La clientèle des collectionneurs n'est pas absente des déclarations actives des inventaires après décès. Toutefois, si les bibliophiles marquèrent particulièrement le XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble que la période pré-révolutionnaire ait connu un fléchissement de ce phénomène, dû peut-être aux difficultés économiques ainsi qu'à une

modification du rapport au livre, dans un contexte d'explosion de la production éditoriale. Ainsi, le marquis de Paulmy sacrifie à la possibilité de relier le plus possible d'ouvrages le plaisir d'en commander de très richement exécutés. Pierre Vente se voit commander, pour les Menus Plaisirs, des reliures de veau écaille, et même des cartonnages.

# CHAPITRE III

UN RELIEUR, DOREUR, LIBRAIRE, ÉDITEUR, MARCHAND PAPETIER : PIERRE VENTE

L'exemple de Pierre Vente, quoique atypique dans le milieu de la reliure parisienne, a été choisi en raison des sources assez nombreuses recueillies sur son compte, en particulier l'inventaire après décès de sa femme et les comptes des Menus Plaisirs, ainsi que plusieurs reliures signées. Grâce au soutien des gentils-hommes de la Chambre du roi, il obtient le 20 décembre 1753, alors qu'il n'est pas même, et ne sera d'ailleurs jamais, maître relieur, le brevet de relieur des Menus Plaisirs qu'il gardera jusqu'à la dissolution de ce service en 1792.

Pierre Vente ne se limite pas à la reliure, il obtient la maîtrise de libraire et prend part à des entreprises éditoriales liées soit aux grands événements de la cour, tels que le sacre de Louis XVI, soit aux représentations théâtrales pour lesquelles il édite et vend de nombreuses petites pièces, grâce à un privilège spécial. Il est l'un des seuls relieurs à disposer d'une fortune confortable, dont on devine qu'elle est d'ailleurs plutôt fondée sur ses activités de librairie. Son grand appartement de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève s'étend sur plus de quatre étages et comprend une boutique. En revanche, l'inventaire ne fait pas mention du personnel employé, ni d'une éventuelle sous-traitance de reliure ou de dorure, ce qui ne laisse pas d'étonner étant donné le volume et la multiplicité de ses activités.

Pour le service des Menus Plaisirs, Vente fournit aussi bien des reliures de maroquin aux armes, ornées parfois de grandes dentelles, le tout d'une très belle exécution, que des cartonnages, reliures de veau, et même portefeuilles et billets de théâtre et de voiture pour les grands personnages de la cour ou pour les spectacles du roi à Fontainebleau.

# CONCLUSION

Ce n'est probablement pas la Révolution française qui eut raison de l'activité d'un très grand nombre d'ateliers modestes, même si elle eut un effet désastreux sur celle des grands relieurs. Les difficultés des petits ateliers sont plus anciennes et tiennent à la fois aux problèmes économiques et à la modification du rapport au livre, désormais plus éphémère à cause de l'augmentation de la production éditoriale. La reliure de librairie et ses impératifs de productivité s'accommodent mal de méthodes traditionnelles fondées sur un savoir-faire ancestral. Cependant, les relieurs qui s'adaptent à cette nouvelle situation, symptomatique d'une plus grande diffusion de l'imprimé, passent plus aisément le cap difficile de la Révolution en participant aux débuts de la reliure industrielle, dont l'expérience est d'abord tentée sur les reliures d'almanachs.

#### ANNEXES

Liste de quelques éditions de Pierre Vente, ainsi que de plusieurs reliures, signées ou non, mais qu'on peut attribuer à son atelier, notamment des reliures de partitions musicales pour Marie-Antoinette et Mesdames de France.

Toutes les occurrences de termes désignant les outils et les marchandises des maîtres relieurs et doreurs dans les inventaires après décès sont regroupées dans un glossaire qui se veut un catalogue du vocabulaire de métier à partir de sources directes (les outils sont prisés de l'avis de maîtres de la communauté, appelés comme experts) et indirectes (les définitions des dictionnaires de l'époque).

# RÉPERTOIRE DES RELIEURS ET DOREURS

L'ensemble des actes, pour la plupart inédits, recueillis lors du dépouillement des archives notariales, figurent en analyse dans un répertoire alphabétique de tous les relieurs dont l'activité se situe sur tout ou partie de la période étudiée, soit six cents noms environ. Ils sont accompagnés des renseignements biographiques principaux concernant chaque personnage : maîtrise, adresse, mariage.

# **PLANCHES**

Une trentaine de photographies représentant des reliures courantes et des cartonnages, mais surtout des reliures de l'atelier de Pierre Vente.